



POUR ÊTRE REINE...

(Conte de la fête des Rois)

Ginette et Claudine étaient deux gentilles petites filles, deux sœurs, n'ayant qu'un an de différence.

Ce jour-là, les deux petites attendaient impatiemment l'heure du dîner. C'était le jour des Rois et elles avaient



vu leur maman mettre au four une superbe galette pour le soir.

Et Reine ! Chacune d'elles le souhaitait ardemment, mais s'efforçant de ne pas trop le laisser paraître.

La fête ! Chacune voulait la sentir, grasse et dure sous la dent, pour pouvoir dire : — Je l'ai ! Je l'ai ! C'est moi, la Reine !

Claudine, la cadette, songeait à tout cela un peu avant le dîner, en achevant ses devoirs. Un moment, elle resta même la plume en l'air, tant une idée nouvelle lui parut désagréable.

Quand, à six heures sonnèrent à une pendulette placée sur la cheminée, Claudine se leva, ferma ses livres et cahiers, puis elle prit l'oreille.

— Tu es prête ? demanda-t-elle. Maman va nous appeler d'un instant à l'autre. Claudine eut un geste enthousiaste : — Tu verras ! fit-elle. C'est moi qui croquerai la fève !

— Nous allons voir, dit M. de Marcy un peu avant le dessert, si nous aurons tout d'abord un Roi ou une Reine.

— Oh ! papa ! toi, tu es sûr de gagner. Tu es « Roi » déjà ! M. de Marcy eut un bon sourire :

— En tout cas, je serais curieux de savoir quelle est celle qui me choisira, si je ne trouve pas moi-même la fève. Il y eut un petit moment de silence, car on apportait la galette.

— La belle que voilà la lairons (pour laisser) nous danser ? Par le texte même, nous pouvons reconnaître le lieu d'origine de cette ronde.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

— Qu'y a-t-il, mon enfant ? demanda-t-elle. — C'est que j'ai vu dans l'assiette de Ginette ? Confuse, Ginette prit la parole à son tour :

— J'avais déjà été Reine l'an dernier et je savais que Claudine avait une envie folle de l'être cette année.

— Oh ! comme j'ai été méchante ! M. et M^{me} de Marcy n'en revenaient pas ! L'attitude de leur fille leur paraissait tout à fait étrange.

— Qu'y a-t-il, mon enfant ? demanda-t-elle. — C'est que j'ai vu dans l'assiette de Ginette ? Confuse, Ginette prit la parole à son tour :

— J'avais déjà été Reine l'an dernier et je savais que Claudine avait une envie folle de l'être cette année.

— Oh ! comme j'ai été méchante ! M. et M^{me} de Marcy n'en revenaient pas ! L'attitude de leur fille leur paraissait tout à fait étrange.

— Qu'y a-t-il, mon enfant ? demanda-t-elle. — C'est que j'ai vu dans l'assiette de Ginette ? Confuse, Ginette prit la parole à son tour :

— J'avais déjà été Reine l'an dernier et je savais que Claudine avait une envie folle de l'être cette année.

— Oh ! comme j'ai été méchante ! M. et M^{me} de Marcy n'en revenaient pas ! L'attitude de leur fille leur paraissait tout à fait étrange.

LA MARINE EN IMAGES

« Nous n'irons plus au Bois »

Cette charmante ronde, pleine de poésie, est une des plus vieilles chansons d'enfants que nous connaissions.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

« Nous n'irons plus au Bois » est en réalité une description poétique de l'année. L'automne d'abord, où les lauriers se fanent dans les bois.

Le croiseur La Motte-Picquet

De La Motte-Picquet (1720-1791). Ce croiseur, lancé à Brest, est le frère de « Duguay-Trouin ».

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

De La Motte-Picquet se distinguait en 1772, dans les exercices de l'école d'évolution que Choiseul avait créée.

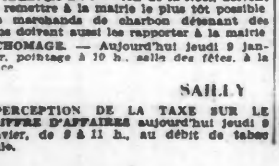
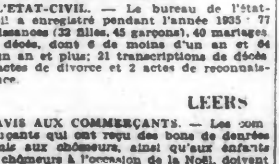
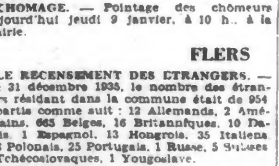
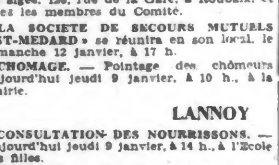
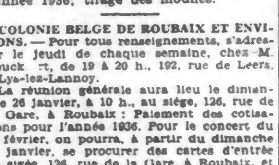
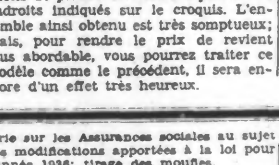
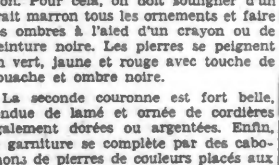
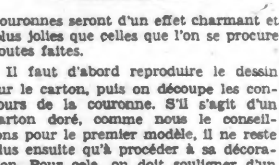
TIRONS LES « ROIS »

Si la fête de l'Épiphanie se célèbre le 6 janvier, grands et petits prolongent souvent de quelques jours le plaisir de tirer la fève en savourant, selon les régions, la galette finement feuilletée ou le gâteau broché en forme de couronne.

A cette occasion, les boulangers et les pâtisseries qui connaissent notre gourmandise mettent tout en œuvre pour nous tenter et, dans certains cas, ils présentent, à côté du gâteau, la couronne en papier qui cèdera le front des éphémères « Majestés ».

Dans chaque foyer, cette coutume provoque bien des scènes amusantes et occasionne de joyeux rires. Celui ou celle qui le sort favorisé de la fève doit être une Reine ou un Roi et, selon la tradition, offrir quelques jours plus tard une autre galette.

Nous avons songé à proposer aujourd'hui à nos jeunes lecteurs deux modèles de couronne : l'un bien classique, avec ses fleurs de lis ; l'autre, plus fantaisie, exécutée en carton doré ou en carton blanc tenu d'étoffe lamée.



QUAND LE CASTOR PRÉVOYAIT UN DANGER IL EN INFORMAIT LES MEMBRES DE SA COMMUNAUTÉ EN FRAPPANT AVEC FORCE LA SURFACE DE LEAU DU SOUS UN COUP DE SA LOURDE QUEUE



DE TOUS LES ANIMAUX QUE L'HOMME PEUT UTILISER, C'EST LA BÊTE QUI DEMANDE LE MOINS DE SOINS, DE DÉPENSES, ET QUI DONNE LE PLUS DE BÉNÉFICE

LES ÉLÉPHANTS SONT D'UNE FORCE PRODIGIEUSE, MAIS ILS N'ATAQUENT JAMAIS L'HOMME NI LES ANIMAUX A MOINS QU'ILS NE SOIENT eux-MÊMES ATTAQUÉS

Mots croisés illustrés

Solution du problème précédent

Grid for crossword puzzle solution with words like ARME, CANE, MASUA, ON, ETAT, PRET, SOT, A, E, RI, C, MES, ISO, NEO, BESSE, OSAT, RETRI, RI, ELLE, ENTE.

Nouveau problème

Grid for crossword puzzle problem.

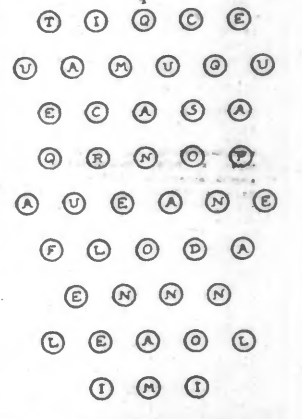
1. Qui n'a pas été blanchie (en parlant d'une étoffe). — 2. Pronciation : Salut romain. Eus l'auteur. — 3. Assaut donné à un vaisseau. — 4. Article. Colère. — 5. Anagramme de « lut ». Anagramme de : la selle de l'âne. — 6. Partout, favorable. Rogation. — 7. Personne auxquelles nous portons de l'affection. Mesures (en parlant de terrains). — 8. Deux lettres de boa. Néant. — 9. Jactance. — 10. Point cardinal.

Mots d'enfants

Pendant la leçon de calcul : — Voyons, Dadi, vous avez cinq pommes, je vous en prends deux, combien en reste-t-il ? Réfléchissez bien. — Oh ! ne cherchez pas, mademoiselle, la cuisinière va les racheter.

LES PROVERBES CACHÉS (N° 5)

Joindre les lettres par un trait continu. Celui-ci, sur son chemin, d'une... à la silhouette, ne doit ni couvrir, ni couper aucun des petits cercles. On découvrira par ce moyen un proverbe. (Solution dans le prochain numéro).



SOLUTION DU PRÉCÉDENT PROVERBE CACHÉ (N° 4)

A BLANCHIR LA TÊTE D'UN NEGRE, ON FERME SA LESSIVE.

de 4 rods ». Dun verbe gal. — 6. Emploi. Fantaisies des Gaulois. — 7. Le mireux en mouvement. — 8. Du verbe être. — 9. Pronom personnel. Points cardinaux opposés.

drapau, et de la médaille de volontaire à M. Daniel Pierlot.

Une partie de cette manifestation, sera trois une brillante tombola.

La collation du jour Un cycliste, M. Henri Collin, 32 ans, mécanicien, demeurant 35, rue Pasteur, à Lys-lez-Lannoy, a été heurté par l'auto de M. Albert Botel, 46 ans, employé, domicilié 69 ter, rue de Tourcoing, alors qu'il se trouvait rue de Lannoy, à peu près à hauteur de l'avenue Cordouanier.

UNE DE PLUS... — En allant à la grande poste pour y déposer une lettre, un courrier, M. Jean Pivon, âgé de 19 ans, demeurant 21, rue Pasteur, à Lys, avait laissé sa bicyclette appuyée à la façade de l'immeuble.

LES PROPRIÉTAIRES À PORTÉES DE LA POIX. — M. RAY D'AUROY, Des papiers que M. Maurice Hilar, 37 ans, directeur de l'entreprise Degallax, 23, boulevard de l'Entrepreneur, avait laissé dans un wagonnet en stationnement souterrain d'Armentières, ont été volés.

LES CONTREBANDIERS... Des douaniers en chef de la brigade de Roubaix, ont arrêté au quai de Sarnel, un Portugais, Antonio Lorrado, 34 ans, né à Fiume, qui transportait pour le compte de la douane, 12 sacs de café et 6 sacs de tabac blanc. Il a été défilé au Parcquet de Lille.

répétition. Les membres du Comité de la section artistique sont priés d'être présents à 19 h. 30.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIN. — Ce jeudi 9 janvier, à 19 h., réunion de Commission ; à 19 h. 30, répétition des femmes ; à 20 h. 15, hommes.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUSIQUES. — Ce jeudi 9 janvier, répétition générale au siège, à 19 h. 45.

LA « GAZETTE DE NAUROY ». — La réunion générale aura lieu au siège, le lundi 12 janvier, à 19 h. A l'ordre du jour : Lecture du procès-verbal ; cours nouvelles ; catéchisme ; félicitations à M. Maurice Follet, chevalier de la Légion d'honneur, punch et soulaits de l'an.

CHORALE « LA RENAISSANCE ». — Ce soir jeudi 9 janvier, à 20 h., au Cercle, assemblée générale des choristes.

CHORALE JEANNE D'ARC. — Ce soir jeudi 9 janvier, à 20 h., reprise des répétitions. TROUSQUETS « LES DEVOIRS ». — Demain vendredi 10 janvier, répétition générale, à 20 h., au siège, 203, rue Pierre-de-Moubaix.

au Poyer des Amicales, parc de l'Hôtel de Ville, vendredi 10 janvier, à 19 h., cours des élèves tambours (professeur M. Edouard Seydel) ; dimanche 12 janvier, cours des élèves, à 9 h. (professeur M. Lesointe) ; à 10 h., répétition générale pour tous les tambours et clairons, nouveaux élèves à l'École.

AMICALE JEAN-JAURES. — Dimanche 12 janvier, à 13 h., au Poyer, parc de l'Hôtel de Ville, séance mensuelle ; renouvellement du bureau, célébration des fêtes et structuraux fête fédérale de février.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Aujourd'hui jeudi 9 janvier, à 13 h., rassemblement au cinémas, pour les familles de M. Jules Janssens, décédé à Wattaello.

ACTE DE FROBITE. — M. Jules Vanocshuyse avait remis à M. Seigneur, maire, un certain nombre de lettres de félicitation au marché, place de Croix. Cette somme a été réclamée par son propriétaire.

SECOURS AUX CHOMEURS COMPLETS. — Paiement le samedi 11 janvier, à 9 h., à la salle des fêtes de la Mairie, et à 14 h. à la salle des fêtes du Capreau, dans l'ordre numérique.

CONSULTATION DES NOURRISSEMENTS. — Ce jeudi 9, à 14 h. 30, l'école maternelle du Capreau, entrée rue Turgot (lettres M à Z) et à 15 h. 30 à l'école maternelle du Notre-Bonneur.

WASQUEHAL. — Les chômeurs complètes et demi-chômeurs, qui voudront se faire inscrire, sont priés de se rendre à la salle des fêtes de la Mairie, dans l'ordre numérique.

CONSULTATION DES NOURRISSEMENTS. — Ce jeudi 9, à 14 h. 30, l'école maternelle du Capreau, entrée rue Turgot (lettres M à Z) et à 15 h. 30 à l'école maternelle du Notre-Bonneur.

SECOURS AUX CHOMEURS COMPLETS. — Paiement le samedi 11 janvier, à 9 h., à la salle des fêtes de la Mairie, et à 14 h. à la salle des fêtes du Capreau, dans l'ordre numérique.

CONSULTATION DES NOURRISSEMENTS. — Ce jeudi 9, à 14 h. 30, l'école maternelle du Capreau, entrée rue Turgot (lettres M à Z) et à 15 h. 30 à l'école maternelle du Notre-Bonneur.

SECOURS AUX CHOMEURS COMPLETS. — Paiement le samedi 11 janvier, à 9 h., à la salle des fêtes de la Mairie, et à 14 h. à la salle des fêtes du Capreau, dans l'ordre numérique.

CONSULTATION DES NOURRISSEMENTS. — Ce jeudi 9, à 14 h. 30, l'école maternelle du Capreau, entrée rue Turgot (lettres M à Z) et à 15 h. 30 à l'école maternelle du Notre-Bonneur.

serie sur les Assurances sociales au sujet des modifications apportées à la loi pour l'année 1936; tirage des montifs.

CERCLE HENRI-FORTIER. — Demain, vendredi 10 janvier, à 20 h., réunion au siège, Grand-Place communication et répétition pour le prochain concert.

ARRÊSTATION D'UN EXPULSÉ. — Le chef de brigade Duouilly et le gendarme Deloivre, se trouvant dans la rue du Mont-Aux-Laux, aperçurent un individu à l'allure suspecte. Ils lui demandèrent ses papiers et constatèrent que l'homme, François Debock, 35 ans, né à Baccusiers, et domicilié 176 rue du Petit-Courtil à Mouscron, était sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Ils le mirent en état d'arrestation et le transfèrent au poste de Lille.

JEUNESSE CATHOLIQUE DE BEAULIEU. — Les membres de la J.C. de Beaulieu ont organisé, dimanche 10 janvier, à 17 h., des Frères, sont invités à assister à la messe dite à l'intention de M. David Meunier, qui sera célébrée le dimanche 12 janvier, à 8 h., en l'église Notre-Dame-de-Bon-Consail.

RESULTATS D'UNE TOMBOLA. — On nous prie de publier les résultats de la souscription organisée par le parti socialiste : 6.307, 17.806, 758, 15.450, 9.138, 4.703, 14.903, 8.361, 8.953, 12.648, 16.452, 12.283, 2.802, 15.806, 13.327, 2.457.

LES LETRES DE LA MARIÉE. — Les lettres de la mariée, qui ont été envoyées, jusqu'au 15 janvier, 190, rue de Tourcoing, jusqu'au 21 janvier, passé cette date les lettres non réclamées retourneront au «œuvre».

CHORALE SAINT-MACLOU. — Les sociétaires, hommes et dames, qui voudront se rendre libres, sont priés d'assister aux funérailles de M. Henri Lepoutre, qui auront lieu aujourd'hui, jeudi 9 janvier, à 10 h. 30, en l'église St-Macloù. Les membres de la Chorale sont priés de monter à la tribune.

CHORALE SAINT-THÉRESE. — La répétition générale aura lieu le jeudi 9 janvier, à la salle à 19 h. 45. Réunion de la commission, à 19 h. 15.

LES ANNONCES à paraître dans le «Journal de Roubaix» peuvent être remises chez M^{me} Lepoutre, 56, rue Vauhan, à 18 heures.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Les commerçants qui ont reçu des dons de dentelles (23 filles, 45 garçons), 40 martrons de chœurs à l'occasion de la Noël, doivent les remettre à la mairie le plus tôt possible. Les marchands de charbon désirant des bons doivent aussi les rapporter à la mairie.

CHOMAGE. — Aujourd'hui jeudi 9 janvier, pointage à 10 h., salle des fêtes, à la Mairie.

LE RECOMBÈMENT DES ÉTRANGERS. — Au 31 décembre 1935, le nombre des étrangers résident dans la commune était de 954 répartis comme suit : 12 Allemands, 2 Autrichiens, 663 Belges, 16 Britanniques, 10 Espagnols, 1 Espagnol, 13 Hongrois, 35 Italiens, 123 Polonais, 23 Portugais, 1 Russe, 5 Suédois, 2 Tchécoslonaques, 1 Yougoslave.

se trouvait particulièrement fournie pour le grand plaisir du célèbre porte-drapeaubannière.

Si l'épiphane sort beaucoup moins de nos jours, les tournais continuent et les jeunes viennent volontiers s'exercer à ce jeu plaisir.

Et quand arrive le grand jour de la fête, proche d'ailleurs, toutes les autorités locales, maire en tête, viennent tirer une fève, avant l'apéritif d'honneur et le banquet.

Une autre société, dont la fondation se perd dans la nuit des temps, connaît encore une vogue particulière à Chérens. C'est celle des « Javeloteux ».

Dimanches, jours de fêtes, beaux soirs d'été, jeunes gens régulièrement équipés de jeunes gens vont s'entraîner à ce jeu antique, sous l'œil compatissant des anciens qui discutent le coup, donnent des conseils et... parlent de leurs exploits du temps passé.

Il faut entendre les bonnes histoires qu'on entend deux chopes par les vieux javeloteux. Que de bonnes parties jouées dans les villages des environs et qui se terminent régulièrement par de bons soupers, où l'on mangeait et la trépe « ou le célèbre et pirotte ». Et cela se terminait sans grande frais parfois à une heure avancée de la nuit.

LOTÉRIE DES RÉGIONS LIBÉREES

VENDEMI 17 JANVIER

Tirage des Séries 1 et 2

CHERENG

VIEILLES TRADITIONS, VIEUX JEUX

SAHLY